



Covid-19 - Note d'information aux familles -

publié le 26/02/2021

Chers parents, chères familles, cher.ère.s élèves,

Pour faire face à la dégradation du contexte épidémique liée à l'arrivée de nouveaux variants le protocole sanitaire est renforcé.

Port du masque

Pour les personnels et pour les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées, le port du masque « grand public » de catégorie 1 (voir document joint) est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Ce qui exclut les masques « maison » et correspond aux masques distribués par le collège et aux masques dits chirurgicaux.

Au réfectoire

Aux règles déjà en vigueur s'ajoute une distanciation de deux mètres entre les groupes.

Une nouvelle organisation est donc requise qui nécessite l'étalement du service sur la première heure de cours de l'après-midi pour chacun des niveaux sur un jour de la semaine.

Les 3èmes n'auront pas cours les lundis en 1ère heure de l'après-midi.

Les 4èmes n'auront pas cours les mardis en 1ère heure de l'après-midi.

Les 5èmes n'auront pas cours les jeudis en 1ère heure de l'après-midi.

Les 6èmes et les Ulis n'auront pas cours les vendredis en 1ère heure de l'après-midi.

Réunions et conseils

Les réunions et/ou conseils au-delà de 6 personnes sont proscrits.

La visio-conférence est privilégiée sauf dans le cas très particulier des conseils de discipline pour lesquels le présentiel sera soumis à des règles sanitaires très strictes.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,

Marie Laborel Butey